Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

académie Versailles

RÉGION ACADÉMIQUE
ÎLE-DE-FRANCE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Rectorat
3, boulevard
de Lesseps
78017
Versailles
Cedex

Lettre des IA-IPR relative à l'évaluation des acquis des élèves, à l'attention des professeurs de lettres

Nous vous remercions par avance, pour l'attention que vous saurez porter à ces éléments de réflexion sur l'évaluation. Nous partageons tous la volonté de mieux faire réussir nos élèves dès cette année de mise en œuvre de la réforme de la scolarité obligatoire. Nous savons que l'évaluation constitue un enjeu important dans le cadre du nouveau socle commun et qu'elle est au centre de vos préoccupations actuelles. Aussi, nous vous adressons cette lettre afin de vous accompagner dans l'évaluation positive de vos élèves au quotidien, et de vous aider à remplir les bilans périodiques et à évaluer collectivement le niveau de maîtrise des élèves dans chacun des domaines du nouveau socle commun lors des bilans de fin de cycle.

Quelques propos liminaires permettant de faire le lien entre les programmes et les nouvelles modalités d'évaluation nous semblent nécessaires.

Pour rappel, les programmes d'enseignement (BO spécial n°11 du 26 novembre 2015) sont organisés par cycle de trois années ; chacun est constitué de trois volets :
- le volet 1 présente les caractéristiques du cycle ;
- le volet 2 précise la contribution des disciplines à chacun des cinq domaines du nouveau socle commun tel qu'il est défini dans le BO n° 17 du 23 avril 2015, évalués à chaque fin de cycle ; le premier domaine (consacré aux langages) réunit quatre composantes qui ne sont pas compensables entre elles.
- le volet 3 décline les objectifs de chaque discipline pour le cycle et explicite, à l'entrée de chaque programme disciplinaire, les liens étroits entre les compétences travaillées et les différents domaines du socle commun.

Les trois volets, complémentaires, montrent la cohérence forte entre le travail disciplinaire et le socle commun : ils sont intimement liés.

Par ailleurs, les programmes étant organisés par cycle de trois années, un travail progressif doit être mis en place par les enseignants d'une même équipe afin de faire acquérir par les élèves les compétences et connaissances au niveau visé. L'évaluation, au quotidien, tout au long d'une année puis sur les trois années, en est fonction.

1. Evaluations et bilans périodiques en français

L'évaluation en français dans le cadre des nouveaux programmes nécessite un déplacement. Tournée vers les élèves dans une visée essentiellement formative, l'évaluation accompagne les apprentissages, qui se fondent sur des propositions ouvertes, variées mais repérables et suffisamment répétées pour que l'élève avance. L'évaluation ne vise pas des produits finis au regard de la norme mais envisage les progrès des élèves dans le domaine visé. C'est particulièrement vrai en écriture (évaluée comme processus) et pour la lecture (dont on vise la maîtrise à partir du positionnement des élèves). Dès lors, toute situation ordinaire de classe exposant l'élève à une compétence est une situation d'évaluation formative. Ainsi, pour la lecture, ce peut être la restitution écrite ou orale d'une lecture, la tenue d'un carnet de lecture, la production de textes

d'invention rendant compte d'une compréhension des textes rencontrés (article critique, compte rendu, exposé, lettre ouverte). Cette évaluation formative devient formatrice lorsque l'élève est associé à la définition des objectifs et des modalités d'évaluation (projet de lecture et d'écriture explicité ; présentation du projet et réflexion avec les élèves du processus emprunté pour la réalisation d'une production écrite ou orale par exemple).
Pour mesurer les acquis des élèves, on ménagera des temps d'évaluations sommatives qui chercheront à attester des progrès de l'élève. Il convient donc de s'assurer que chaque élève soit exposé à chacune des compétences de façon régulière (évaluation formative et formatrice) et que des évaluations sommatives soient aussi organisées de façon harmonisée dans la fréquence et dans les attendus. C'est l'une des premières tâches de chaque enseignant et de chaque conseil d'enseignement que de s'accorder sur ces situations de travail de référence et ces évaluations sommatives de façon à faciliter un cursus d'apprentissage commun que vient évaluer chaque bilan périodique.

Situation d'évaluation : L'enseignement du français articule des activités de lecture, d'écriture et d'oral, régulières et quantitativement importantes, complétées par des activités plus spécifiques dédiées à l'étude de la langue (grammaire, orthographe, lexique). Les activités langagières (s'exprimer à l'oral, lire, écrire) sont prépondérantes dans l'enseignement du français, en lien avec l'étude des textes qui permet l'entrée dans une culture littéraire et artistique (dernière partie du programme spécifique de français). Toute séance d'apprentissage se traduit par un objectif et une situation de travail identifiable au regard des compétences à former et à évaluer. Le programme 2016 pose l'horizon des attendus de fin de cycle et précise les « connaissances et compétences associées » et propose quelques «exemples de situations, d'activités et de ressources pour l'élève ». C'est dans ce cadre qu'il faut organiser les activités évaluatives tant formatives que sommatives. Cela signifie pour notre discipline qu'elle varie considérablement certaines de ses activités (en lecture notamment, le questionnaire de lecture ne peut être la forme unique d'évaluation de lecture).

Bilans périodiques et items
La liste des items qui composent le menu déroulant du LSU permet d'identifier la contribution de la discipline à la construction des compétences, elle ne correspond pas dans les pratiques de classe à des évaluations sommatives distinctes et pas davantage à des situations distinctes d'évaluations formatives. Ainsi, une séance de lecture conduit à proposer plusieurs situations : *lecture à haute voix, situation de reformulation et de paraphrase, mise en relation d'éléments du texte, de connaissances extérieures au texte, mise en œuvre d'inférences ; verbalisation des démarches mises en œuvre pour comprendre et interpréter ….* De la même manière, cette séance conduit à exercer plusieurs compétences liées à la lecture mais aussi des compétences liées à l'oral (*écouter pour comprendre, participer à des échanges…),* à l'écriture *(Ecrire pour réfléchir, produire des écrits variés…)* par exemple, au service de la lecture. La nécessaire variation des activités évoquée ci-dessus vise un double objectif : exercer régulièrement l'ensemble des compétences attendues en favorisant l'autonomie des élèves, mettre en évidence de manière explicite les démarches mises en œuvre pour comprendre et interpréter. Sans soumettre les élèves à une série d'évaluations ponctuelles par item, par situation, aussi fastidieuses pour l'élève que pour le professeur, celui-ci doit pouvoir garder trace de l'évolution des apprentissages, dans les différentes compétences au fil des situations proposées et en particulier quand les élèves rencontrent des difficultés dans la maîtrise de ces compétences. Une évaluation sommative qui convoquerait, comme c'est souvent le cas, plusieurs compétences, peut en évaluer spécifiquement une seule.

Au fil de l'année, au fil des cycles, les différentes thématiques constituent des contextes variés et des situations d'exercice régulier de l'ensemble des compétences travaillées : **comprendre et s'exprimer à l'oral, lire, écrire, comprendre le fonctionnement de la langue.** L'entrée **dans une culture littéraire et artistique**, si elle constitue un objectif en soi, n'en demeure pas moins le champ culturel dans lequel vont se développer les autres compétences. Ainsi, quelle que soit la thématique, les élèves ***écrivent pour réfléchir, s'initient à l'argumentation*** ou ***participent à des échanges*** par exemple. Cette continuité assure la progression spiralaire dans la maîtrise de capacités et des connaissances tout en permettant des variations dans l'exercice des compétences travaillées. Ainsi, **la figure du monstre, la ruse au théâtre, les visions poétiques du monde, la dénonciation des travers de la société** proposent selon les corpus choisis, d'expérimenter des formes d'oral, de lecture, d'écriture, des éléments d'étude de la langue variés et parfois spécifiques.

Pour aller plus loin : **Activités évaluatives**, groupe académique,

2. En vue du bilan de fin de cycle : Progressivité de l'acquisition d'une même compétence

Chacune des compétences n'est jamais acquise définitivement car elle dépend dans notre discipline des corpus et savoirs qui vont s'approfondissant dans le parcours du CM1 à la fin de la scolarité obligatoire. **Elle suit une progression spiralaire qui consiste à revenir sur les fondamentaux, à les complexifier, les affiner, les distinguer plus précisément.** Ainsi, l'étude d'une fable – *Le Loup et l'Agneau*-, se complexifie au fil du cycle 3. On travaillera sur les ruses et le mensonge au cycle 3 (relations entre les personnages, rapport de forces, approche de la moralité). Et lorsqu'elle est insérée dans « Dénoncer les travers du monde » au cycle 4, on prendra en compte des éléments d'histoire littéraire et des procédés stylistiques qui affineront l'interprétation du texte. La situation de travail de référence reste toujours « lire » la fable mais il y a une progression conséquente entre « Comprendre un texte et l'interpréter ; Être un lecteur autonome » au cycle 3 et « Lire des textes littéraires et fréquenter des œuvres d'art ; Analyser une œuvre et repérer ses effets esthétiques » au cycle 4.

3. Quelques suggestions de méthode :

La DGESCO a mis à disposition un document de référence concernant l'évaluation du socle aux cycles 3 et 4, le tableau identifie domaine par domaine la façon dont chacune des disciplines contribue à l'évaluation de l'acquisition des domaines du socle. La partie ci-dessous concerne l'oral (composante 1 du domaine 1) au cycle 4 et correspond au volet 2 (Contributions essentielles des différents enseignements au socle commun) des programmes.

DISCIPLINE(S) ENSEIGNÉE(S)	ÉLÉMENTS SIGNIFIANTS	EN FIN DE CYCLE 4, L'ÉLÈVE QUI A UNE MAÎTRISE SATISFAISANTE (NIVEAU 3) PARVIENT À :	CONTEXTES ET / OU SITUATIONS POSSIBLES D'ÉVALUATION EN CLASSE
Arts plastiques Éducation musicale Éducation physique et sportive Français Histoire-	S'exprimer à l'oral	Sans que soient exigées de l'élève une correction absolue dans l'expression et une maîtrise complète des techniques de l'exposé et du débat, on attend :	Ces compétences peuvent être évaluées à travers tout ce qui en classe ou dans les travaux des élèves relève : -de la lecture à voix haute ; de la restitution de mémoire d'un texte littéraire ; -de l'exploitation des ressources expressives et créatives de la

géographie-enseignement moral et civique Mathématiques Physique-chimie Sciences de la vie et de la Terre Technologie		- qu'il soit capable d'une prise de parole continue d'une durée variable selon les types de discours (de cinq à dix minutes au maximum, si le propos croise narration, description, opinion et argumentation ; moins s'il s'agit d'une seule de ces composantes), avec quelques relances de la part du professeur si nécessaire ; - qu'il puisse exprimer une impression, un avis, une opinion de manière raisonnée, en respectant les formes d'un oral codifié et socialisé ; - qu'il sache faire preuve d'une relative liberté dans sa prise de parole par rapport à ses notes de préparation.	parole, l'engagement dans un jeu théâtral, dans un débat ; -des exposés (individuels ou à plusieurs) et comptes rendus (d'activités, de sorties, de spectacles et d'expositions, de travaux menés lors d'une activité bibliographique ou expérimentale en sciences, etc.) portant sur toute question relevant des activités et contenus de l'enseignement dans toutes les disciplines, avec une prise en compte de leurs spécificités (vocabulaire spécialisé, structuration des propos, argumentation, etc.) ; -de la participation constructive à des échanges oraux, à des débats ou à l'explicitation de démarches ou de réalisations, dans toutes les disciplines.

Le programme disciplinaire –volet 3 (Programme de français) - est une feuille de route qui permet de réguler son organisation tant didactique que pédagogique, de suivre chacun des élèves que l'on observe en situation de travail. On se réfèrera à ces deux documents d'aide. Il convient surtout d'avoir une claire vision du parcours de formation en Lettres :

a) Tenir un journal précis des situations langagières auxquelles les élèves ont été exposés (évaluation formative) en les croisant avec les compétences de référence. A terme, le cahier de notes, journal de préparation et/ou autres formats professionnels devraient avoir des entrées à partir des situations de travail et des compétences travaillées.
b) Situer précisément les évaluations sommatives en les croisant avec plusieurs items des programmes - volet 3 (Programmes de français)
c) Suivre plus précisément les élèves en difficulté, identifier des travaux en autonomie pour les élèves performants
d) En équipe disciplinaire de niveau :
   - s'entendre sur le rythme, les modalités des évaluations sommatives
   - établir une banque de rédaction type pour la colonne « acquisitions, progrès et difficultés »

4. Points de vigilance pour la rédaction des bilans périodiques

a) Réfléchir à la sélection des éléments pertinents : faire des choix, synthétiser les éléments de programme et les commentaires personnalisés

b) Limiter le nombre de caractères (300 par case du LSU)

c) Veiller aux destinataires multiples :

- Elève et famille
- Principal et professeurs de l'équipe de l'année en cours et de l'année suivante

Exemple de bilan périodique

Cycle 4, Troisième Collège	**Principaux éléments de programme travaillés durant la période**	**Acquisitions, progrès et difficultés**	**Positionnement de l'élève B.**
Français	**Lire : compréhension de l'écrit, comprendre l'implicite** (autobiographie, satires) **Ecrire :** rendre compte de sa lecture par écrit, concevoir et rédiger des autoportraits, inventer un texte satirique **Etudier la langue** : Fonctionnement du groupe nominal (expansions et accords) **S'exprimer à l'oral** (échanges, exposés)	B. comprend les textes, réussit ses évaluations en grammaire, écrit et échange correctement en classe. Il réussit ses des devoirs. Il ne travaille pas sans contrainte, ne s'organise pas, ses copies ne sont pas soignées. Il n'a pas proposé de travail oral. Il doit prendre des initiatives.	Si note : Moyenne en écriture et lecture

Le LSU, livret scolaire unique, réunit les différents bilans, périodiques et de fin de cycle et suit l'élève tout au long de sa scolarité obligatoire. C'est un outil institutionnel auquel il convient de se référer afin de s'en approprier l'esprit, quel que soit le logiciel ou l'outil utilisé.
Un document d'aide à la saisie du LSU en ligne sur Eduscol sera d'une aide précieuse pour compléter le bilan périodique (quel que soit le logiciel utilisé) : http://cache.media.eduscol.education.fr/file/College_2016/04/6/Aide_a_la_saisie_LSU_college_660046.pdf. Ce document est également accessible depuis le site académique.